



PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE



Le Puy-en-Velay, le 25 novembre 2019

Dossier de presse

Grenelle sur les violences conjugales en Haute-Loire : méthode de travail et pistes d'action

Depuis plusieurs années, tous les acteurs s'inscrivant dans la mise en œuvre des politiques publiques visant à lutter contre les violences faites aux femmes sont mobilisés dans le département. Ils ont assuré la mise en œuvre d'un grand nombre de dispositifs ; pour autant, le département reste confronté à ce fléau et en 2018, trois femmes sont mortes sous les coups de leur conjoint.

Dans ce contexte, l'impulsion donnée par le Grenelle a permis de faire un état des lieux avec tous les professionnels concernés et de proposer de nouvelles pistes d'actions.

Méthodologie

- Le 4 septembre : réunion du CLAV (comité local d'aide aux victimes) sous la double présidence du préfet, Nicolas De Maistre et du procureur, Nicolas Rigot-Muller.
- Le 7 octobre : un séminaire autour des quatre axes de travail dégagés lors du CLAV :

- **santé des victimes de violences conjugales**
- **prévention des violences tout au long de la vie**
- **accueil et mise en sécurité**
- **accompagnement coordonné dans la durée**

D'une manière générale, dans tous les ateliers, il a été convenu de répondre aux questions suivantes :

- quel est l'état des lieux et quels constats faites vous ?
- que manque-t-il ?
- quelles sont les solutions ?
- que pourrait-on imaginer encore de plus innovant ?

Par ailleurs, trois mots-clé étant ressortis du CLAV (formation – communication – coordination), il a aussi été décidé de présenter des exemples de dispositifs mis en place dans deux départements (le rôle d'un intervenant social en gendarmerie dans le Puy-de-Dôme et le dispositif de coordination instauré en Tarn-et-Garonne) qui ont permis de faire évoluer la prise en charge des victimes de violence notamment autour de la notion d'accompagnement / coordination.

Conclusion du Grenelle en Haute-Loire :

Lors des ateliers, il a été constaté dans le département, une très forte implication des divers acteurs intervenant dans la prise en charge des femmes victimes de violence conjugale et l'existence d'un grand nombre de dispositifs adaptés.

Toutefois, il a été souligné dans chacun des ateliers, **la nécessité de renforcer les axes d'intervention suivants, ceux-ci constituant des priorités avérées :**

- **l'information de tous les professionnels et du grand public** ; cette communication doit s'effectuer par le biais d'outils précisant le « qui fait quoi », quelle conduite à tenir dans le département,

- **la formation des professionnels** ; ce besoin est ressorti de tous les ateliers et constitue un axe fort de l'amélioration de l'accompagnement des victimes (repérage, accueil, prise en charge,...). Le besoin est identifié pour les forces de sécurité, professionnels de santé (libéraux ou en établissements de santé), enseignants, réseau associatif, avec pour chaque profession,

- **la désignation d'un référent**, notamment pour les médecins est aussi envisagée,

- **la coordination des acteurs afin d'améliorer, lors du premier accueil, l'évaluation des besoins de la ou des victimes ce qui permettra ensuite de mieux les orienter** ; cette coordination doit être assurée de manière « neutre » c'est à dire par une structure hors du réseau de prise en charge. Au-delà de ces postes de coordonnateurs (en gendarmerie, commissariat,...), la formalisation du rôle de chacun devra aussi être assurée ce qui permettra d'améliorer la cohérence du dispositif.

- enfin, au niveau départemental, **la gouvernance doit évoluer** afin de créer un lieu de discussion et de validation de la stratégie départementale ; une commission spécialisée sur les violences sera mise en place sous l'égide du préfet, dans le cadre de la prévention de la délinquance.

Documents grand public à retrouver sur le site internet de la préfecture :

<http://www.haute-loire.gouv.fr/lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes-r1032.html>

- Un dossier de presse spécifique sur les actions liées au 25 novembre en Haute-Loire
- Des brochures préparées par le réseau départemental

Chaque arrondissement (Brioude, Le Puy-en-Velay, Yssingeaux) propose deux brochures :

- le réseau des contacts d'urgence
- les conseils pour préparer son départ
- Les mesures du Grenelle au niveau national